

Les LOGOS du RECYCLAGE



Point Vert

Symbole indiquant que l'entreprise s'acquitte d'une contribution financière en faveur de la gestion des déchets d'emballages.



« Triman »

Symbole indiquant que le produit est recyclable et qu'il doit être trié, ou rapporté dans un point de collecte pour être recyclé.



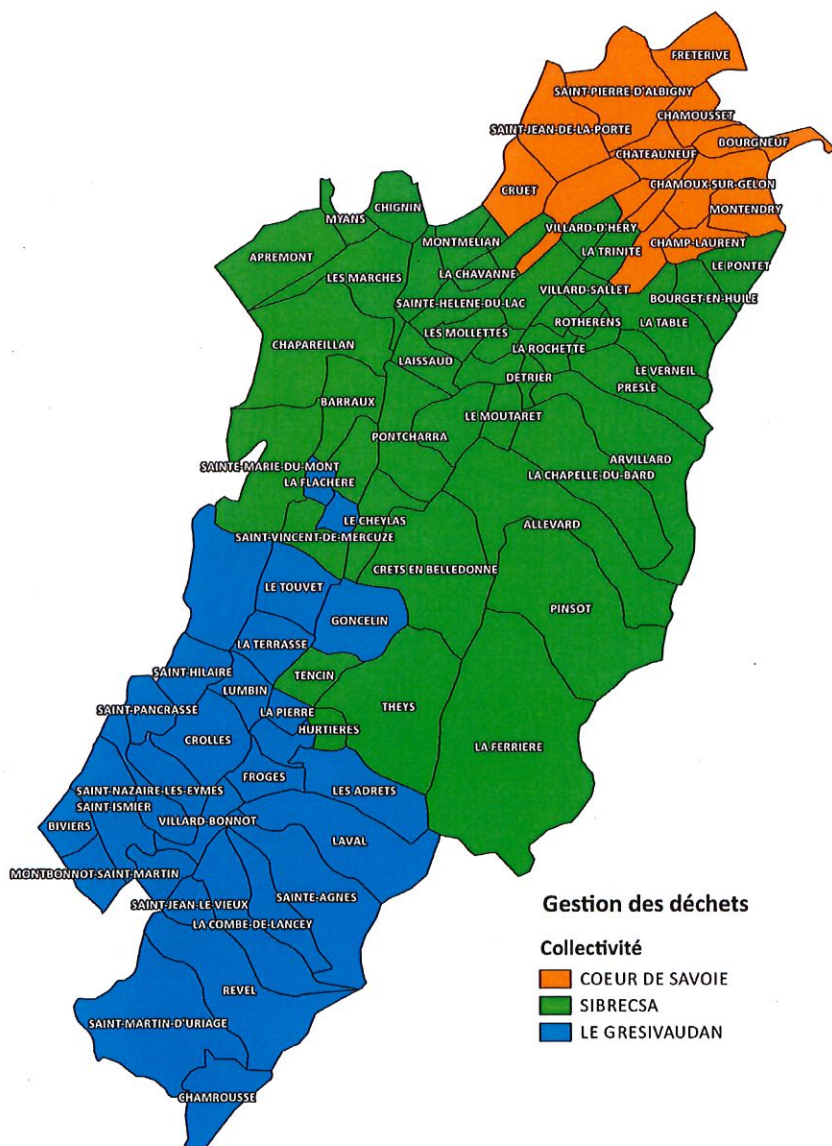
Anneau de Möbius

Symbole universel du recyclage. Ce logo indique que le produit ou l'emballage est recyclable.



Poubelle barrée

Symbole indiquant que le déchet ne doit pas être jeté dans une poubelle classique. Il doit être collecté par une filière spécifique.







Le TERRITOIRE du SIBRECSA

Le SIBRECSA compte deux adhérents qui sont les Communautés de Communes : Le Grésivaudan et Cœur de Savoie. Ces deux collectivités ont délégués au syndicat leurs compétences de collecte et de traitement des déchets pour certaines de leurs communes. C'est une particularité qui fait que selon votre commune, vous ne disposez pas des mêmes consignes de tri. Pour rappel, sur le territoire du SIBRECSA, les emballages plastiques à trier se limitent uniquement aux bouteilles et flacons ; et les papiers sont à séparer des cartons !








La COCOTTE du TRI

- 1- Découpe le carré selon les pointillés 
- 2- Mettre le côté avec la carte face à toi
- 3- Plie les 4 pointes vers le milieu 
- 4- Retourne la cocotte et plie de nouveau les 4 pointes vers le milieu 
- 5- Plie en deux et glisse tes pouces et index par-dessous 



2,...

TRI !

<p>EMBALLAGES PLASTIQUES</p> <p>Bouteilles & Flacons</p>  <p>TRI</p> <p>Peut-on laisser les bouchons sur les bouteilles en plastique ?</p> <p>OUI ! Ils seront recyclés aussi.</p> <p>Par exemple : 2 bouteilles = 1 écharpe</p>	<p>EMBALLAGES METALLIQUES</p> <p>Acier & Aluminium</p>  <p>La canette de 33 cl a perdu du poids depuis 1994 ?</p> <p>VRAI ! Moins 11% grâce au travail d'éco-producteurs</p> <p>A L'INFINI ! Tout comme le Verre.</p> <p>Combien de fois peut-on recycler l'acier et l'aluminium ?</p>
<p>PAPERS</p> <p>TOUS Les Papiers</p>  <p>VERRE</p> <p>Pots & Bouteilles</p>  <p>Où jeter le verre que l'on ne recycle pas ?</p> <p>EN DECHETERIE ! Dans la benne « Gravats ».</p> <p>Le BOIS ! Le papier est fait à partir des arbres.</p> <p>Quelle ressource économise-t-on en recyclant le papier ?</p>	<p>EMBALLAGES CARTONS</p> <p>Cartons & Briques Alimentaires</p>  <p>Peut-on mélanger le papier et le carton ?</p> <p>NON ! Ces déchets n'ont pas la même filière de recyclage.</p> <p>Une benne est dédiée pour ce déchet.</p> <p>Que faire si les cartons sont trop grands pour le conteneur ?</p>

